

En 2019, 61 % des entreprises classiques créées cinq ans plus tôt sont toujours actives

Insee Première • n° 1852 • Avril 2021



Parmi les entreprises créées au premier semestre 2014 en France, hors régime de l'auto-entrepreneur, 61 % sont encore actives cinq ans après leur création. Cette proportion est stable par rapport à la génération 2010.

Comme pour la génération précédente, les sociétés sont plus pérennes que les entreprises individuelles. Les entreprises sont davantage pérennes dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, et moins dans le commerce. Les moyens financiers investis au démarrage et l'expérience dans le métier favorisent également la pérennité.

Parmi les entreprises encore actives en 2019, 36 % emploient au moins un salarié, contre 27 % lors de leur création.

Quatre profils se distinguent parmi les entreprises encore actives cinq ans après leur création : les entreprises en difficulté (21 %), les professions libérales économiquement stables (10 %), les entreprises satisfaites de leur niveau d'activité (34 %), et les sociétés investisseuses et innovantes (35 %).

En 2014, hors régime de l'auto-entrepreneur, 267 000 entreprises ont été créées en France. Cinq ans après leur création, 61 % de celles créées au premier semestre sont encore actives ► [sources](#). Ce **taux de pérennité à cinq ans** est similaire à celui des entreprises créées au premier semestre 2010 (60 %) ► [figure 1](#).

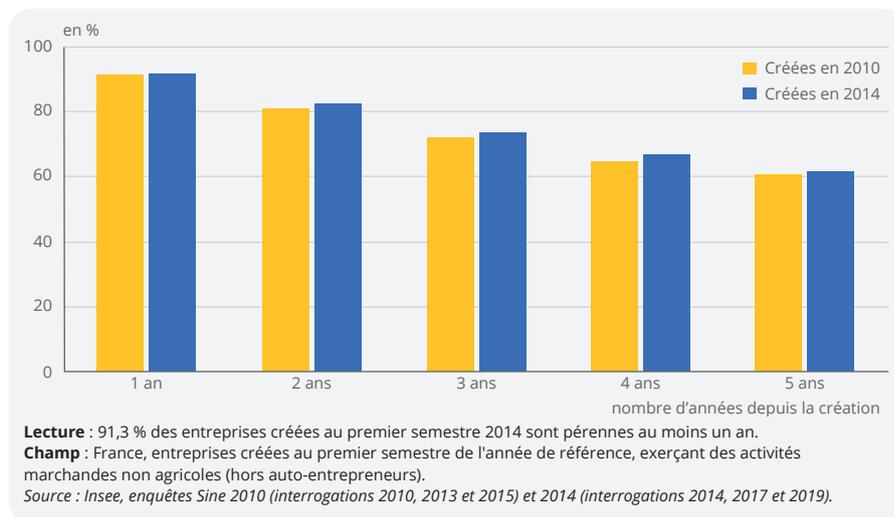
Les sociétés sont plus pérennes que les entreprises individuelles

Cinq ans après leur création, 67 % des sociétés sont toujours actives, contre 53 % des entreprises individuelles classiques, c'est-à-dire hors régime de l'auto-entrepreneur.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité ► [méthode](#) à cinq ans d'une entreprise, et confirme qu'une société a nettement plus de chances d'être pérenne à cinq ans qu'une entreprise individuelle classique ► [figure 2](#).

Cette plus forte pérennité des sociétés ressort davantage sur les trois premières années d'existence des entreprises (81 % contre 63 %). Sur les deux années suivantes, le risque de cessation est presque le même entre sociétés et entreprises individuelles : parmi les entreprises encore actives après

► 1. Taux de pérennité des entreprises créées aux premiers semestres 2010 et 2014



trois ans, 83 % des sociétés le sont toujours au bout de cinq ans, contre 84 % des entreprises individuelles.

Les entreprises du commerce restent les moins pérennes

La pérennité d'une entreprise dépend fortement du secteur d'activité. Les entreprises du secteur de l'enseignement,

de la santé humaine et de l'action sociale affichent la plus forte longévité (74 % sont encore actives cinq ans après leur création)

► [figure 3](#). Dans ce secteur, les professions libérales exerçant des métiers de nature médicale ou paramédicale sont majoritaires et moins soumises au risque de cessation. La pérennité est également très au-dessus de la moyenne dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (69 %), et dans

les transports et l'entreposage (68 %). Dans ces secteurs, le taux de pérennité évolue peu entre la génération 2010 et la génération 2014.

À l'opposé, les entreprises du commerce ont le taux de pérennité le moins élevé (54 %), même si celui-ci augmente légèrement (+ 2 points par rapport aux entreprises créées en 2010). La pérennité est également inférieure à la moyenne dans les activités immobilières (56 %), l'hébergement et la restauration (59 %) ou la construction (59 %). Cependant, dans cette dernière, le taux de pérennité augmente le plus (+ 5 points). Les entreprises créées en 2014 dans ce secteur ont bénéficié d'un contexte économique plus favorable que celles de 2010 : en 2019, leur activité croît pour la quatrième année consécutive alors qu'elle a diminué entre 2012 et 2015.

L'investissement financier au démarrage et l'expérience favorisent la pérennité

Comme pour les générations précédentes, le taux de pérennité à cinq ans des entreprises de 2014 augmente avec les moyens financiers investis au démarrage ► **figure 2**. Ainsi, 72 % des entreprises de 2014 ayant investi au moins 80 000 euros à la création sont encore actives cinq ans après, contre seulement 55 % pour celles ayant investi moins de 2 000 euros.

Certains secteurs d'activité nécessitent plus de moyens pour démarrer. Alors qu'en moyenne, 47 % des entreprises démarrent avec au moins 8 000 euros, elles sont 71 % dans l'hébergement et la restauration, 67 % dans les transports et l'entreposage et 59 % dans le commerce.

L'expérience dans le métier favorise également la pérennité. La part d'entreprises encore actives cinq ans après la création est de 66 % lorsque le créateur a plus de 10 ans d'expérience dans le métier, contre 62 % lorsqu'il a une expérience plus courte et 56 % lorsque son expérience est issue d'un autre métier.

Les chances de pérennité diminuent avec la taille de l'unité urbaine

À caractéristiques identiques, créer une entreprise dans une commune urbaine diminue les chances de pérennité, cet effet étant plus marqué dans l'agglomération parisienne. Ce phénomène, déjà présent sur les trois premières années d'existence, persiste sur les deux années suivantes et pourrait s'expliquer par la concurrence. En effet, dans l'agglomération parisienne, 52 % des créateurs déclarent une augmentation de la concurrence depuis 2014, soit 9 points de plus qu'en moyenne.

► 2. Principaux déterminants de la pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2014

	Rapport de cotes
Catégorie juridique	
Société (personne morale)	1,9
Entreprise individuelle (personne physique)	Réf
Secteur d'activité	
Industrie	1,6
Construction	1,3
Commerce	Réf
Transports et entreposage	1,9
Hébergement et restauration	ns
Information et communication	1,2
Activités financières et d'assurance	1,7
Activités immobilières	1,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9
Activités de services administratifs et de soutien	1,4
Enseignement, santé humaine et action sociale	3,3
Autres activités de services aux ménages	1,6
Âge du créateur	
Moins de 30 ans	ns
De 30 à moins de 40 ans	Réf
De 40 à moins de 55 ans	1,1
55 ans ou plus	ns
Niveau de diplôme du créateur	
Niveau inférieur au baccalauréat	ns
Bac technologique ou professionnel	1,3
Bac général	Réf
Diplôme de 1 ^{er} cycle	1,2
Diplôme de 2 ^e cycle	ns
Diplôme de 3 ^e cycle	1,2
Vie en couple	
Non	0,9
Oui	Réf
Présence d'un chef d'entreprise dans l'entourage	
Non	Réf
Oui	1,1

ns : non significativement différent de 1 au seuil de 5 %. Réf : modalité de référence.

Note : l'analyse des chances de pérennité à cinq ans d'une entreprise est réalisée à l'aide d'une régression logistique afin de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les entreprises créées sous forme de société ont une probabilité d'être pérennes au bout de 5 ans, relativement à celle de ne pas l'être, 1,9 fois plus élevée que celle des entreprises créées sous forme d'entreprise individuelle.

Champ : France, entreprises créées au premier semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014.

36 % des entreprises sont employeuses cinq ans après leur création

Parmi les entreprises créées en 2014 et encore actives en 2019, la part des entreprises employant au moins un salarié en plus du dirigeant a augmenté depuis la création : de 27 % en 2014, à 35 % en 2017, et 36 % en 2019 ► **figure 4**. Le nombre moyen de salariés par entreprise employeuse croît également depuis la création : 3 salariés en 2014, 4 en 2017 et 5 en 2019. Les entreprises employeuses ont pour la plupart peu de salariés : 54 % ont 1 ou 2 salariés en 2019. Par ailleurs, 10 % en ont au moins 10, alors qu'elles n'étaient que 5 % dans ce cas en 2014.

La part des entreprises employeuses est plus élevée dans l'hébergement et la restauration

	Rapport de cotes
Situation professionnelle avant la création	
Chef d'entreprise, indépendant	ns
Salarié	Réf
Chômeur	0,9
Inactif	ns
Type de création	
Entreprise nouvelle	Réf
Entreprise déjà existante	1,1
Expérience dans le métier	
Activité différente du métier principal	Réf
Activité identique, 0 à 10 ans d'expérience	1,3
Activité identique, plus de 10 ans	1,4
Activité rémunérée exercée dans une autre entreprise	
Non	Réf
Oui	0,9
Création facilitée par des relations avec des clients ou fournisseurs	
Non	Réf
Oui	1,2
Moyens financiers nécessaires au démarrage	
Moins de 2 000 euros	Réf
De 2 000 à moins de 8 000 euros	ns
De 8 000 à moins de 16 000 euros	1,1
De 16 000 à moins de 40 000 euros	1,2
De 40 000 à moins de 80 000 euros	1,3
80 000 euros ou plus	1,6
Présence de salarié à la création	
Non	Réf
Oui	1,3
Taille de l'unité urbaine de la commune d'implantation	
Commune hors unité urbaine	Réf
Moins de 50 000 habitants	0,9
De 50 000 à moins de 200 000 habitants	0,8
De 200 000 à moins de 2 millions d'habitants	0,8
Agglomération de Paris	0,6

ns : non significativement différent de 1 au seuil de 5 %. Réf : modalité de référence.

Note : l'analyse des chances de pérennité à cinq ans d'une entreprise est réalisée à l'aide d'une régression logistique afin de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les entreprises créées sous forme de société ont une probabilité d'être pérennes au bout de 5 ans, relativement à celle de ne pas l'être, 1,9 fois plus élevée que celle des entreprises créées sous forme d'entreprise individuelle.

Champ : France, entreprises créées au premier semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014.

(58 %), le commerce (42 %) et les transports et l'entreposage (41 %).

Quatre profils d'entreprises se distinguent cinq ans après la création

Les entreprises encore actives cinq ans après leur création n'ont pas toutes les mêmes problématiques, et connaissent plus ou moins d'obstacles à leur développement. Elles peuvent être décrites en quatre profils prédominants ► **méthode** : les entreprises en difficulté qui tentent de sauvegarder leur activité, les professions libérales économiquement stables, les entreprises satisfaites de leur niveau d'activité, et les sociétés investisseuses et innovantes.

21 % des entreprises sont en difficulté

Les « entreprises en difficulté » représentent 21 % des entreprises encore actives en novembre 2019. Pour 66 % d'entre elles, l'objectif principal pendant les deux dernières années a été de tenter de sauvegarder leur activité.

Les entreprises du commerce (27 %) et de l'hébergement et de la restauration (11 %) sont surreprésentées dans ce profil alors qu'elles représentent respectivement 19 % et 8 % des entreprises en moyenne.

Elles ont fréquemment rencontré des problèmes de trésorerie (76 % contre 30 % en moyenne) et des obstacles à l'investissement (48 % contre 17 % en moyenne), notamment un manque de fonds propres (57 %), un refus de crédit bancaire (38 %) et une faible rentabilité (35 %).

Pour 41 % de ces entreprises, le principal obstacle à leur développement depuis la création est d'ordre financier, et pour 40 % d'entre elles, il s'agit d'un problème commercial, de débouché ou de concurrence. Par ailleurs, dans ce profil, 89 % des entreprises ne sont pas satisfaites de leur chiffre d'affaires. Une entreprise sur deux déclare qu'il a diminué sur les deux dernières années.

Quant à leur avenir, 40 % des entreprises de cette catégorie sont pessimistes, contre seulement 12 % en moyenne sur l'ensemble. En particulier, 24 % pensent devoir redresser une situation difficile, 10 % envisagent de fermer leur entreprise, et 7 % envisagent de la vendre ou la transmettre.

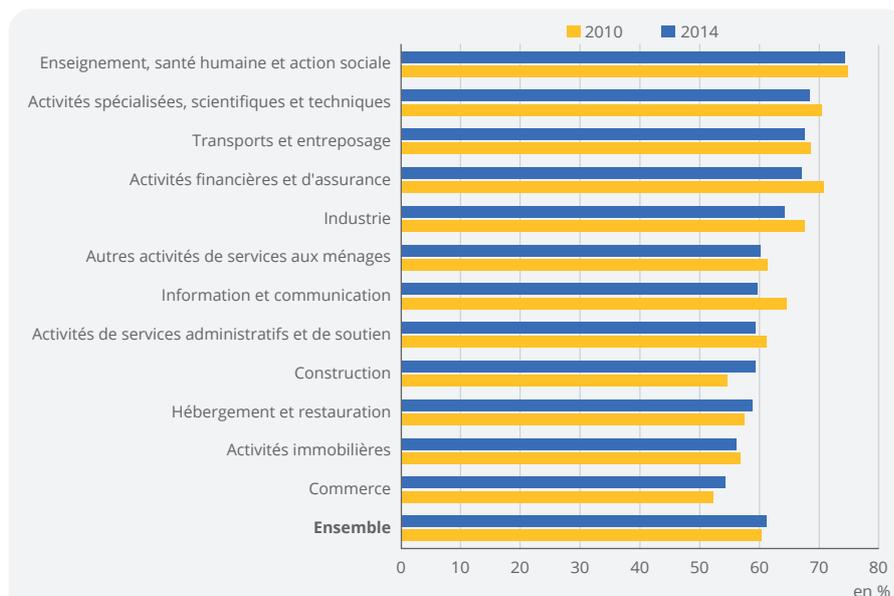
Les professions libérales économiquement stables représentent une entreprise sur dix

Le profil des « professions libérales économiquement stables » (10 % des entreprises créées au 1^{er} semestre 2014 et toujours actives cinq ans après) concentre principalement des entreprises exerçant dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (81 %), ou dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (17 %). Ce sont en quasi-totalité des entrepreneurs individuels exerçant en tant que professions libérales médicales, paramédicales, juridiques ou comptables. La part des femmes y est plus grande qu'en moyenne (64 % contre 28 %). Ces entreprises n'ont pas eu de problème de trésorerie depuis la création et 83 % sont satisfaites de leur chiffre d'affaires. Leur objectif est principalement de maintenir leur niveau d'activité.

34 % des entreprises recherchent la stabilité économique

Les « entreprises satisfaites de leur niveau d'activité » représentent 34 % des entreprises encore actives en 2019. Elles ont, en grande

► 3. Taux de pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2010 et 2014, selon leur activité

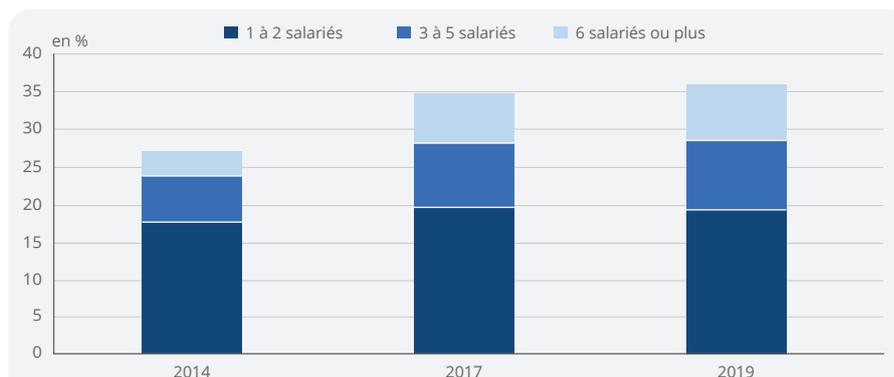


Lecture : 54,4 % des entreprises du commerce créées en 2014 sont pérennes au moins cinq ans.

Champ : France, entreprises créées au premier semestre de l'année de référence, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014.

► 4. Part des entreprises employeuses en 2014, 2017 et 2019



Lecture : parmi les entreprises créées en 2014 encore actives en 2019, 36,1 % sont employeuses en 2019. 19,4 % ont alors 1 ou 2 salariés.

Champ : France, entreprises créées au premier semestre 2014 et actives en novembre 2019, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014.

majorité, eu pour objectif de maintenir ou d'accroître légèrement leur niveau d'activité pendant les deux dernières années (75 %), et souhaitent faire de même pour l'avenir (66 %).

Le secteur de la construction y est surreprésenté, avec 27 % des entreprises, alors qu'il ne représente que 19 % des entreprises encore actives en 2019.

La plupart de ces entreprises n'ont pas eu de problème de trésorerie (89 %). Elles sont satisfaites de leur chiffre d'affaires dans 77 % des cas. Les entreprises de ce profil ont moins souvent un site internet qu'en moyenne (20 % contre 44 %) et utilisent moins les réseaux sociaux (22 % contre 46 %).

Les entreprises individuelles sont légèrement surreprésentées (39 % contre 33 % en moyenne), mais les sociétés sont majoritaires (61 %). Néanmoins, ces dernières sont moins souvent employeuses (35 %) que l'ensemble des sociétés encore actives après cinq ans (48 %).

Des sociétés qui souhaitent développer fortement leur activité par l'investissement

Le profil des « sociétés investisseuses et innovantes » (35 % des entreprises encore actives cinq ans après leur création) concentre très majoritairement des sociétés (89 %). Les entreprises du commerce sont légèrement surreprésentées (21 %, contre 19 % en moyenne), de même que les entreprises des activités spécialisées, scientifiques et techniques (17 % contre 15 %).

Ces entreprises ont plus souvent cherché à accroître fortement leur activité au cours des deux dernières années que l'ensemble des entreprises actives en 2019 (35 % contre 16 %). Elles sont nombreuses à avoir investi (83 %) et les investissements sont importants : 33 % ont investi au moins 30 000 euros sur les deux dernières années.

De plus, 76 % déclarent avoir réalisé des développements en matière de produits, de procédés de fabrication ou de méthodes de commercialisation ou d'organisation de l'entreprise. Elles sont également 84 % à avoir réalisé des actions commerciales durant les deux dernières années. Les entreprises de ce profil utilisent majoritairement les outils numériques : 75 % ont un site internet et 72 % sont présentes sur les réseaux sociaux.

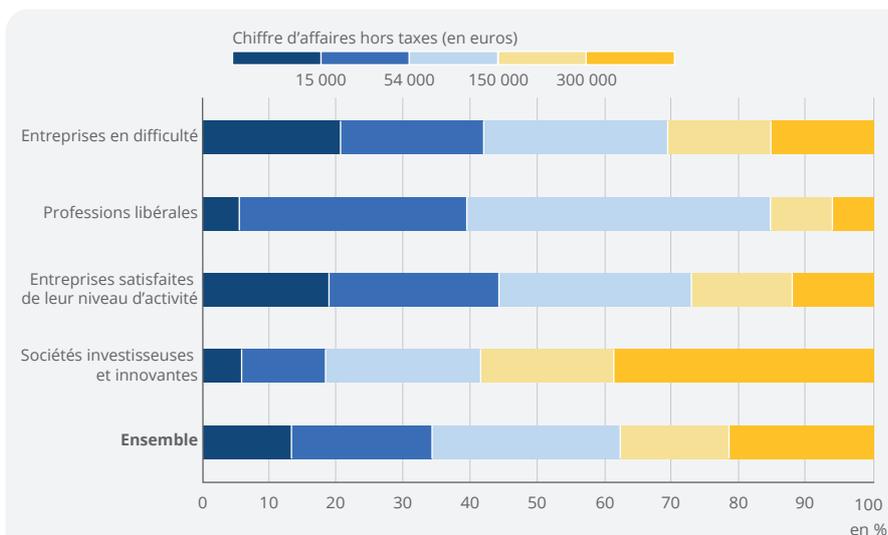
Ces entreprises ont un chiffre d'affaires important : 38 % déclarent 300 000 euros ou plus, contre 21 % en moyenne pour l'ensemble ► **figure 5**. De plus, le chiffre d'affaires de 70 % de ces entreprises a augmenté lors des deux dernières années. Elles pensent majoritairement continuer à se développer dans les 12 prochains mois. Fin 2019, 55 % sont employeuses, et 28 % envisagent d'embaucher pour créer de nouveaux postes. ●

Audrey Dorolle (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 5. Chiffre d'affaires des entreprises selon leur profil en 2019



Note : ces profils sont issus d'une méthode statistique de classification réalisée sur des variables caractérisant l'activité et le développement des entreprises.

Lecture : parmi les « entreprises en difficulté », 20,6 % ont un chiffre d'affaires inférieur à 15 000 euros hors taxes.

Champ : France, entreprises créées au premier semestre 2014 et actives en novembre 2019, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014.

► Sources

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des créations d'entreprises du premier semestre, hors auto-entrepreneurs, qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes non agricoles. Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, le régime de l'auto-entrepreneur (remplacé par le régime du micro-entrepreneur depuis 2015) offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions. Les entreprises créées sous le régime de l'auto-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique. Ainsi, parmi les 141 000 entreprises classiques créées au premier semestre 2014, 124 000 entrent dans le champ de l'enquête. L'échantillon utilisé pour les enquêtes relatives à la génération 2014 contient 45 000 entreprises qui ont été interrogées à trois reprises : en 2014, en 2017 et en 2019.

La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2014 est la NAF rév. 2 au niveau A21. Les intitulés des postes « Autres activités de services » et « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » ont été remplacés par « Autres activités de services aux ménages » et « Commerce », plus explicites.

► Définitions

La **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Le **taux de pérennité à N ans** est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2014 ou 2010) ayant atteint leur N^e anniversaire et l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

► Méthode

Une régression logistique permet de **mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité** des entreprises, les autres facteurs étant inchangés (« toutes choses égales par ailleurs »). Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée « Réf ». Dans la figure 2, le coefficient, également appelé *odds ratio*, est le rapport des cotes de pérennité de la sous-population d'intérêt sur la sous-population de référence. La cote c d'un événement est égale au rapport de sa probabilité p sur la probabilité de l'événement opposé : $c = p / (1 - p)$. Plus l'*odds ratio* est supérieur à 1 (respectivement inférieur à 1), plus la probabilité d'atteindre le cinquième anniversaire est forte (respectivement faible) par rapport à la situation de référence.

Les **profils prédominants** des entreprises encore actives cinq ans après leur création sont issus d'une méthode statistique de classification (analyse des correspondances multiples puis classification ascendante hiérarchique) réalisée sur des variables caractérisant l'activité et le développement des entreprises (objectifs, chiffre d'affaires, obstacles au développement, investissement, secteur d'activité, etc.). Les noms de chaque classe s'appuient sur les caractéristiques des entreprises qui y sont fortement représentées, même si toutes les entreprises de la classe ne partagent pas ces mêmes caractéristiques.

► Pour en savoir plus

- **Gourdon H.**, « Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire », *Insee Première* n° 1837, février 2021.
- **Dorolle A.**, « Les créateurs d'entreprises de 2018 : deux sur trois sont seuls à l'origine du projet de création », *Insee Première* n° 1818, septembre 2020.
- **Richet D.**, « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : trois ans après, 36 % sont actifs », *Insee Première* n° 1765, juillet 2019.
- **Dorolle A.**, « Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1751, avril 2019.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédactrices en chef :
A. Goin, S. Pujol

Rédacteurs :
X. Besnard, P. Glénat

Maquette :
Jouve

Code Sage : IP211852
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2021
www.insee.fr

Twitter @InseeFr

